

Le chef de culture du Château Trapaud a participé à 5 années d'essai pour une réduction des intrants phytosanitaires. Il nous confie aujourd'hui son avis sur cette expérimentation dans le cadre de son exploitation.

Le projet Ecoviti Aquitaine

Les évolutions réglementaires ou encore la défiance croissante de la société vis-à-vis des produits phytosanitaires imposent à la filière vitivinicole une meilleure maîtrise et une réduction de leur emploi. Dans ce contexte, suite aux Grenelles de l'environnement, différents projets ont été mis en place afin d'évaluer des systèmes de production susceptibles d'aiguiller les professionnels vers des itinéraires plus économes : DEPHY-EXPE. Dans le Bordelais, ces travaux sont menés dans le cadre du projet Ecoviti Aquitaine et suivis conjointement par l'INRA et le Vinopôle Bordeaux-Aquitaine (IFV, CA33 et EPLEFPA). L'approche de ces travaux est systémique et consiste à étudier un itinéraire technique dans sa globalité. Les objectifs sont :

- réduire d'au moins 50 % l'Indice de Fréquence des Traitements (IFT) total par rapport à la référence fixée par l'Etat,
- maintenir le rendement et la qualité de la vendange,
- maintenir les coûts et temps de travaux.

Les leviers choisis et utilisés par le Vinopôle peuvent impacter soit directement l'IFT (modification de cadences, réduction de doses...) soit indirectement en jouant sur les facteurs freinant ou stoppant l'installation des bioagresseurs. Dans ce cas, ce sont des pratiques agronomiques de gestion du sol et de travaux en vert qui ont été employées. Nous vous proposons des articles faisant le bilan de ces 5 années de travail (2012 à 2016) ainsi que le témoignage des viticulteurs qui ont participé à la démarche.

Retour d'expérience



Photo 1 : Mohamed Lahlou (chef de culture du Château Trapaud)

Caractéristiques de l'exploitation :

- 14,8 ha
- AOP Saint Emilion Grand Cru
- Certifiée Agriculture Biologique depuis 2012
- Saint-Etienne-de-Lisse
- Essai sur une parcelle de Cabernet franc de 0,28 ha - Comparaison avec une parcelle de référence identique
- Minimum 1 traitement obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée

Les raisons de participer à ce projet étaient nombreuses. L'idée d'un partenariat pour

améliorer les pratiques m'a paru intéressante particulièrement pour essayer de réduire les doses de cuivre appliquées tout en maintenant le rendement. Les principaux éléments de motivation étaient de profiter de cette expérimentation pour m'étalonner et établir la dose de cuivre optimale en fonction du stade, de la pousse et des prévisions météorologiques ou encore de mieux définir les périodes de renouvellement de la protection fongicide. Par la confrontation de nos expériences respectives avec l'expérimentatrice, nous avons pu apprendre l'un de l'autre et améliorer nos propres pratiques.

Au niveau décisionnel, je prends connaissance des BSV, des informations apportées par les expérimentateurs de la Chambre d'Agriculture ou encore des relevés des pièges posés par le GDON sur mon secteur et sur l'exploitation. Je ne décide de mes traitements que la veille ou le jour même en fonction des observations journalières faites lors de ma tournée sur les parcelles et après vérification des prévisions météorologiques. La présence des expérimentateurs m'a permis d'obtenir des suivis plus précis que ceux que j'ai le temps de faire, en particulier pour les comptages lors des vols d'eudémis.

Petit à petit l'expérimentation a modifié mes pratiques sur le reste de l'exploitation. J'ai décalé mes dates de déclenchement de traitements. Au début de l'expérimentation, le démarrage de la protection était plus tardif sur Ecoviti. Dans les dernières années, la tendance s'est inversée ! Par rapport au système Ecoviti testé, je continue à mélanger les formes de cuivre et je traite moins souvent. De plus, en début et fin de saison, j'applique souvent des doses de cuivre inférieures mais j'ai l'habitude de "verrouiller la floraison" avec un minimum de 700 g/ha de cuivre métal. Cette expérimentation m'a confronté à d'autres modes de gestion. Pour la protection contre l'oïdium, ma bonne connaissance de la parcelle et mes origines languedociennes m'aident à limiter les traitements et à décider de la nécessité d'un poudrage sur la floraison si je considère le risque important, comme en 2013.

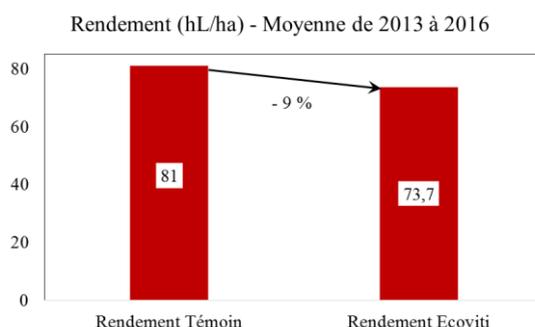
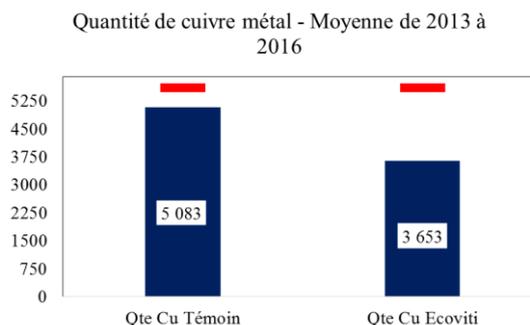
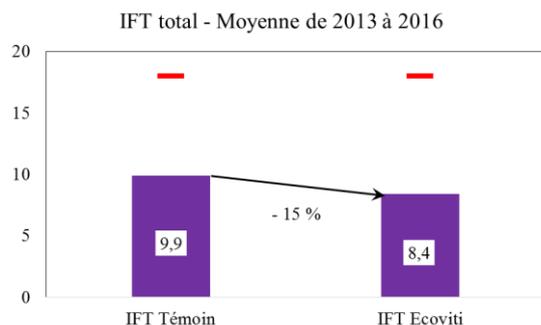
L'exploitation est en zone de traitements obligatoires contre les cicadelles vectrices de la flavescence dorée. Depuis que j'applique le Pyrèvert chaque année, j'ai pu remarquer une recrudescence des eudémis sur le domaine. Je pense que l'application de ce produit modifie l'écosystème et favorise ainsi les vers de la grappe. Pour lutter contre ce ravageur, l'exploitation est passée en confusion sexuelle en 2017.

L'intégration des engrais verts dans les inter-rangs a permis une restructuration du sol et de limiter les travaux mécaniques. Nous gagnons du temps. Par exemple, le couvert de 2016 n'a pas été tondu de la saison 2017. J'observe une vraie modification de la structure du sol en 2017 avec le couvert semé. J'ai aussi pu observer un enrichissement de l'écosystème sur la parcelle. Des espèces disparues sont revenues. Je semais déjà des engrais verts mais l'expérimentation m'a donné envie d'aller plus loin.

Les règles de décision utilisées pour le déclenchement des traitements ne prennent pour le moment en compte que les pluies. Une rosée persistante (traduite par une longue durée d'humectation) peut être tout aussi dangereuse. Sa prise en compte pourrait très certainement améliorer ces règles. La qualité des prévisions météorologiques joue aussi un rôle majeur. Nous avons pu observer en 2017 une nette différence entre les prévisions proposées dans DeciTrait® et celles obtenues par un prestataire. Des écarts importants nous ont incités à réévaluer des décisions au niveau de la parcelle expérimentale. L'incertitude sur la qualité de la prévision météorologique fixe des limites à la réduction des doses de cuivre. Enfin, je pense que DeciTrait® doit encore être amélioré au niveau des doses de cuivre conseillées.

Globalement, je suis très content de ces 5 années d'essai qui m'ont permis sur un plan technique d'affiner mon expertise sur la mise en application de pratiques agricoles Bio aux particularités de l'exploitation.

Bilan sur la parcelle d'essai



Une diminution de 15 % de l'IFT est observable entre le système Ecoviti et le témoin de l'exploitation. Par rapport à la référence régionale, cette baisse est de 53 %. L'objectif du projet est donc atteint.

Toutefois en viticulture biologique, les traitements permettant de lutter contre le mildiou se raisonnent en quantité de cuivre métal. Cela se justifie par le fait que pour une même quantité de cuivre métal, l'IFT peut fortement varier d'un produit à l'autre en raison de la dose homologuée différente qui leur est associée. Sur les 4 années, 3 653 g de cuivre métal par hectare et par an ont été appliqués sur le système Ecoviti contre 5 083 g de cuivre métal sur le témoin, ce qui représente une réduction de 28 %. Afin de situer le système testé par rapport à une référence régionale viticulture biologique, nous avons repris la quantité moyenne de cuivre métal appliquée par hectare et par an évaluée lors d'une enquête réalisée de 2000 à 2009 par l'ITAB. Une diminution de 35 % est observable entre cette référence et le système Ecoviti. L'application des règles de décision a donc permis une économie de la quantité de cuivre utilisée sans pour autant dégrader l'état sanitaire de la parcelle ni impacter la qualité de la vendange.

Enfin, une réduction de 9 % du rendement est relevée mais l'objectif fixé en début de projet reste atteint.

L'ensemble des résultats obtenus répond aux attentes initiales et nous permet de considérer que moyennant des adaptations aux particularités de l'agriculture biologique, la réduction de l'IFT bien que plus difficile est aussi possible.